

FICHE D'INSCRIPTION

Abonnement Mensuel

NOM :

Prénom : né(e) le :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. fixe : Tél. Portable :

Adresse mail :@.....

- ☐ Abonnement mensuel « classique » de **plus de 26 ans** à 50 €
- ☐ Abonnement mensuel « jeune » de **moins de 26 ans** ou **étudiant** à 25 €
- Précisez l'établissement fréquenté :

Ligne empruntée :

Station de montée : Station de descente :

Chèques ☐

CB ☐

ESPÈCES ☐

JOINDRE UNE PHOTO D'IDENTITE A CETTE FICHE

Date d'inscription :

Signature :

Attention la carte mensuelle n'est valable que lorsqu'elle est accompagnée du coupon mensuel.

En application de la loi Informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime relativement à l'ensemble des données vous concernant qui s'exerce par mail à informatique-libertés@bretagne.bzh ou par courrier postal auprès de Monsieur Le Président de la Région Bretagne, 283 avenue du Général Patton - CS 21101 - 35711 RENNES Cedex 7

Route de Fouesnant - BP 6 29940 La Forêt-Fouesnant

☎ 02-98-56 82 82 - www.ete-busetcars.fr

Modalité de demande de carte annuelle et mensuelle

→ Pour toute personne de moins de 26 ans :

- abonnement « annuel jeune » : 250 € pour l'année,
- abonnements « mensuel jeune » : coupon à 25 € à acheter tous les mois chez les dépositaires ou en gare routière

→ Pour toute personne de plus de 26 ans :

- abonnement « annuel classique » : 500 € pour l'année,
- abonnements « mensuel classique » : coupon à 50 € à acheter tous les mois chez les dépositaires ou en gare routière.

La carte est valable tous les jours y compris pendant les vacances et les week-ends uniquement sur la ligne où est inscrit l'usager. Pour bénéficier du Bus de Quimper, vous devez faire une demande de carte Korrigo à la QUB. Avec la carte annuelle, la carte Korrigo est créditée de 2 trajets par jour pendant un an. Avec la carte mensuelle, vous devez faire valider votre carte Korrigo tous les mois à la QUB après l'achat du coupon mensuel.

Le règlement

→ Pour les abonnements annuels soit :

- par **prélèvement**, en 10 fois (le 7 de chaque mois). Joindre un **RIB** et le **mandat de prélèvement**,
- par **chèque**, de 1 à 5 chèques (le 15 de chaque mois). Noter votre échéance au dos des chèques, ainsi que le nom de l'élève.
- par **carte bancaire**, en 1 fois,
- en **espèces**, (la totalité au moment de l'inscription).

Attention pour bénéficier des avantages liés à ces abonnements, vous souscrivez un engagement annuel qui implique le paiement de la totalité des prélèvements bancaires.

→ Pour les abonnements mensuels, le règlement se fait uniquement par chèque.

Pièces à joindre au dossier

- La fiche d'inscription complétée et signée,
- Une photo d'identité, noter le nom de l'élève au dos de celle-ci,
- Le règlement.

En cas de perte, un **duplicata est obligatoire** et facturé 8 €.

✂-----coupon à nous retourner avec la fiche d'inscription et le règlement-----

Nom et Prénom

Mode de règlement : Prélèvement (de 1 à 10 **maximum**) ☐

Chèque (de 1 à 5) ☐

Echéances prélèvements :

Sept ☐ Oct ☐ Nov ☐ Déc ☐ Janv ☐ Fév ☐ Mars ☐ Avr ☐ Mai ☐ Juin ☐

Carte KorriGo

Pour bénéficier de la correspondance gratuite sur le réseau QUB avec votre abonnement BreizhGo (ex Penn ar Bed), vous devez être muni d'une carte KorriGo.

Pour obtenir ou mettre à jour votre carte KorriGo, merci de remplir ci-dessous le cadre qui correspond à votre situation.



Vous avez déjà une carte KorriGo : merci de remplir ce cadre

Votre abonnement sera chargé automatiquement à la première validation dans un tram ou un bus

Nom* : Prénom* :

N°Client* : N°de carte KorriGo* :

(*) Réponse obligatoire

Vous n'avez pas encore de carte KorriGo : merci de remplir la demande ci-dessous

☐ Mademoiselle / Madame ☐ Monsieur

Nom* : Prénom* :

Date de naissance* : / /

(*) Réponse obligatoire

Choisissez l'une des deux modalités ci-dessous :

☐ Je choisis la carte KorriGo "nominative".

J'autorise QUB à conserver mes données personnelles (nom, prénom, date de naissance et coordonnées).

La carte nominative permet l'utilisation de la boutique en ligne QUB pour recharger des titres de transport QUB. En cas de perte ou de vol, la carte sera reconstituée avec les titres qu'elle contenait

☐ Je choisis la carte KorriGo "déclarative".

Je n'autorise pas QUB à conserver mes données personnelles (nom, prénom, date de naissance et coordonnées).

La carte déclarative ne permet pas d'utiliser la boutique en ligne QUB pour recharger des titres de transport QUB. En cas de perte ou de vol, la carte ne pourra être reconstituée avec les titres contenus sans présentation d'un justificatif

Adresse** :

Code postal** : Commune** :

Téléphone** : E-mail** : @

(**) Ne pas remplir si vous avez choisi la carte déclarative

Pour la création de votre carte KorriGo, n'oubliez pas de fournir une photo d'identité récente au format 4,5x3,5 cm.

Votre photo pourra être conservée sous forme électronique afin de permettre une nouvelle fabrication de votre carte si nécessaire.

Si vous y êtes opposé, veuillez cocher la case ci-contre : ☐

Cadre réservé au transporteur

Titre BreizhGo :

☐ Abonnement annuel

☐ Abonnement mensuel

☐ Abonnement mensuel Aide à la Mobilité

☐ Interne

☐ Transcool +

☐ Abonnement annuel Jeune

☐ Abonnement mensuel Jeune

☐ 1^{ère} demande

☐ Duplicata



KorriGo, la carte b retonne des déplacements

KorriGo est une carte à puce personnelle sur laquelle peuvent être chargés les titres de transport des réseaux bretons adhérents, notamment le TER Bretagne, QUB, et les réseaux de bus de Quimper et Lorient.

Correspondances

Accompagnée d'une carte d'abonnement BreizhGo (ex Penn ar Bed), la carte KorriGo permet de bénéficier de la correspondance gratuite sur le réseau QUB (dans la limite d'un aller-retour par jour ou par semaine pour un interne).

Seuls les trajets comportant une partie urbaine (bus QUB) et une partie départementale (car BreizhGo) sont concernés.

Pour les trajets uniquement urbains, l'acquisition d'un titre de transport QUB (ticket ou abonnement) est nécessaire.

Les correspondances sont autorisées à raison de :

- 75 trajets par an, hors vacances scolaires, avec la carte interne
- deux trajets par jour, tous les jours, avec les cartes Transcool+ et les abonnements annuels et annuels jeunes, mensuels et mensuels jeunes

Validation et contrôle

La carte KorriGo doit être validée à chaque montée dans un bus, y compris en correspondance.

La validation est réalisée en posant la carte KorriGo sur la cible rouge en partie basse des valideurs QUB.

Une carte valide déclenche l'allumage de voyants verts. L'allumage de voyants rouges signale une carte non valide (dépassement de la période de validité, du nombre maximal de correspondances autorisé...). Il faut alors prendre contact avec l'agence commerciale QUB :

- 12 quai du Steir 29000 Quimper
- Par téléphone : 02 98 95 26 27
- Par mail : agencequb@keolis.com

En cas de contrôle dans un bus QUB, la carte KorriGo doit obligatoirement être présentée accompagnée de la carte d'abonné BreizhGo valide.

L'usage d'une carte KorriGo non valable, non validée ou non accompagnée de la carte d'abonné BreizhGo (ex Penn ar Bed) valide est passible d'une amende.

Informatique et libertés

Le traitement des données KorriGo par QUB fait l'objet d'une déclaration à la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) sous la référence 4fC03944176.

Il est conforme aux règles énoncées dans le texte AU-15 Applications billettiques des transports publics.

Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant à : QUB - service marketing / KorriGo, 1 rond-point de Quistinidal, 29000 Quimper.